

(N° 12.)

**SENAT DE BELGIQUE.**

**SESSION DE 1875-1876.**

**Projet de Loi contenant le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1876.**

*(Voir le N° 96, session 1874-1875, et le N° 23, session 1875-1876, de la Chambre des Représentants.)*

**LEOPOLD II, ROI DES BELGES,**

À tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1876 est fixé à la somme de un million quarante et un mille francs (1,041,000 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 9 décembre 1875.

*Le Président de la Chambre  
des Représentants,*

*(Signé) THIBAUT.*

*Les Secrétaires,*  
*(Signé) ED. WOUTERS.*  
PETY DE THOZÉE.

## Budget des Non-Valeurs et des Remboursements, pour l'exercice 1876.

ARTICLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.	
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.		
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>					
NON-VALEURS.					
1	Non-valeurs sur la contribution foncière . . . . .	110,000	"	434,000 "	
2	— — — personnelle . . . . .	170,000	"		
3	— sur le droit de patente . . . . .	150,000	"		
4	— sur les redevances des mines . . . . .	2,000	"		
5	Frais de poursuites irrécouvrables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents . . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	2,000	"		
<b>CHAPITRE II.</b>					
REMBOURSEMENTS.					
6	Contributions directes, douanes et accises. — Restitutions de droits perçus abusivement et de fonds reconnus appartenir à des tiers . . . . .	150,000	"	607,000 "	
7	Enregistrement et domaines. — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursement de fonds reconnus appartenir à des tiers. . . . .	420,000	"		
8	Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent Budget. — Remboursements divers . . . . .	1,000	"		
9	Marine. — Restitution de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine . . . . .	1,000	"		
10	Service de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers. — Remboursement des droits de pilotage, de phares et fanaux . . . . .	25,000	"		
11	Déficit des divers comptables de l'État . . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	10,000	"		
<b>TOTAL DU BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS . . fr.</b>		1,041,000	"		1,041,000 "